



## Maintien su salaire en cas d arrêt maladie

Par **defrance**, le **21/12/2009** à **13:54**

Bonjour,

J ai une question au sujet de la rémunération. J ai été en arrêt maladie cette année pendant 6 mois. J ai continué à percevoir 100% de ma rémunération pendant 30 jours et ensuite 80%. Après cette période j ai continué à percevoir mes revenus par mon employeur.

Alors que je leur avais signalé que je continuais à percevoir mes revenus mon employeur aujourd'hui me réclame ce que j ai continué à percevoir alors que je n aurais du plus rien percevoir au delà des 60 jours.

Il me réclame aujourd'hui 2400 euros alors que je gagne le smic. Quels sont mes moyens de recours et est-ce qu'il a le droit de me réclamer cette somme alors qu'il s'agit d'une erreur de la direction de mon travail ?

et si il a le droit ai-je le droit de demander de lui régler sur le nombre de mensualité que j'aurais choisi?

Merci pour aide, cordialement.